

SESSION DE FORMATION

Le levage sécuritaire des véhicules

Objectifs

À la fin de la session, les utilisateurs de ponts élévateurs connaîtront :

- l'importance du risque relié au travail sous véhicule ;
- la bonne méthode de levage ;
- les principales tâches d'entretien préventif.

Plan de la session

- **La méthode de levage sécuritaire**
 - La capacité
 - Le positionnement du véhicule
 - Les patins
 - Les points de levage
 - Le blocage des bras pivotants
 - La stabilité du véhicule
 - Le levage
 - L'utilisation de chandelles
- **L'inspection et l'entretien du pont élévateur**
 - Les fréquences de vérification
 - Les éléments à vérifier et entretenir
 - Intégration des consignes de vérification présentées sur la fiche [L'entretien préventif des ponts élévateurs](#)

Besoins matériels

- Salle de formation adéquate :
 - chaise et table pour tous les participants
 - écran ou mur pâle dégagé et prises de courant pour projection audiovisuelle (le formateur fournit l'ordinateur et le projecteur)

Autres sessions, documents...

- Autocollant : [Le levage sécuritaire des véhicules](#)
- Affiches grand format :
[Je vérifie la stabilité du véhicule avant de compléter le soulèvement](#)
[Je m'assure que les mécanismes de blocage sont toujours fonctionnels](#)
- Fiches techniques :
[Le levage des véhicules sur un pont élévateur à 2 colonnes](#)
[L'entretien préventif des équipements](#)
[L'entretien préventif des ponts élévateurs](#)



Durée de la session : 1,0 h

Niveau

- Conférence : sensibilisation
- Formation de base
connaissances à la portée de tous
- Session organisationnelle
gestion de la santé et de la sécurité
- Session « expert » : spécialisée

Obligation légale ?

- Oui
- Non

Secteur d'activités

- Carrosserie
- Mécanique
- Mécanique de véhicules lourds
- Entreposage
- Vente et distribution de pièces

Clientèle

- Employeurs – propriétaires, gestionnaires, directeurs de service...
- Travailleurs – tous
- Personnes clés en prévention
membres du comité de santé et de sécurité
gestionnaires en santé et en sécurité
représentants à la prévention
autres personnes en prévention